# L'observatoire numérique 2017

### **CULTURE**

PAR LE THINK TANK RENAISSANCE NUMERIQUE — février 2017



# Récapitulatif des propositions en matière de culture

Candidat	Propositions culture	Propositions	Total
		numériques	
François Fillon	10	133	778
Benoît Hamon	1	18	345
Emmanuel Macron	5	85	588
Marine Le Pen	2	10	144
Jean-Luc Mélenchon	5	31	-



## François Fillon

Sur 133 propositions numériques, 10 concernent la culture.

- Accompagner l'ouverture de 1000 pépinières d'artistes en s'inscrivant dans les possibilités offertes par les nouvelles technologies.
- Encourager le financement participatif.
- La « neutralité du Net » ne doit pas empêcher les acteurs globaux de l'Internet de participer au financement de nos infrastructures.
- Poursuivre les éditeurs de sites illégaux.
- Conforter l'Hadopi dans son rôle pédagogique, voire en la renforçant pour la rendre plus efficace. Le Gouvernement, depuis le printemps 2012, n'a cessé d'émettre des messages contradictoires sur sa détermination à lutter contre le piratage sans pour autant substituer à la « réponse graduée » inscrite dans la loi, la moindre action. Hadopi doit être confortée dans son rôle pédagogique par la dissuasion pouvant aller de la « réponse graduée » pour les internautes jusqu'à une amende administrative, et par les voies pénales ou la pression sur les acteurs commerciaux.
- Lutter efficacement contre la contrefaçon commerciale des œuvres musicales, littéraires ou audiovisuelles : il faut aménager sans tarder le régime de responsabilité, non pas des hébergeurs dits passifs, mais des intermédiaires techniques qui ont une responsabilité dans la mise en avant ou l'édition des œuvres culturelles : il faudra négocier une modernisation de la directive de 2004 sur le respect des droits de propriété intellectuelle pour l'adapter à l'environnement numérique, en clarifiant le statut des intermédiaires internet et des hébergeurs vis-à-vis du contenu et en modernisant leur statut.
- Proposer au plus haut niveau européen, une initiative en faveur des futurs « Airbus » de l'audiovisuel, du numérique et des nouvelles technologies. Il faut pour cela engager la mise en réseau au niveau européen des pôles de compétitivité et la coordination des programmes de recherche entre les universités européennes, afin de faire contrepoids aux investissements massifs des Etats-Unis et de la Chine dans ces domaines stratégiques. Nous devons faire de l'Europe le leader mondial de la création 3D.
- Préserver au niveau européen, la notion d'« exception culturelle » en s'assurant que les grandes plateformes en ligne qui proposent du contenu à la demande ou par abonnement soient soumises aux mêmes obligations en matière de création européenne que les chaînes de télévision ou opérateurs nationaux auxquels elles font concurrence dans le pays où elles proposent leurs services.
- Lancer une mission de réflexion sur l'évolution des usages et l'adaptation de l'offre du service public aux nouveaux moyens de diffusion qu'entraîne la révolution numérique : applications, replays, téléchargements via ordinateurs, tablettes, téléphone, consoles, montres, etc.
- Face aux géants américains demain chinois et indiens de la communication, il nous faut reparler des règles de propriété intellectuelle numérique, assumer l'exception culturelle.

#### Benoît Hamon



Sur 18 propositions numériques, une concerne la culture.

 Je développerai l'offre légale de contenus culturels numériques pour toucher le plus grand nombre sans fragiliser les artistes. Dans la lignée de la « taxe Youtube », je développerai tous les moyens techniques et juridiques adéquats pour une juste rémunération des artistes. A l'heure du numérique, il est aussi temps de lancer une campagne de numérisation massive des oeuvres du domaine public.

#### **Emmanuel Macron**

Sur 85 propositions numériques, 5 concernent la culture.

- Rétablir une concurrence équitable avec les grands acteurs numériques pour qu'ils payent leurs impôts comme tous les autres acteurs économiques et qu'ils soient soumis aux mêmes obligations, dans les pays où les œuvres sont diffusées.
- Créer les conditions de l'émergence d'un « Netflix européen » exposant le meilleur du cinéma et des séries européennes.
- Défendre résolument les droits d'auteur, aider les artistes et les éditeurs de contenu européens par la négociation encadrée d'accords sur leur rémunération, étendre les droits voisins aux éditeurs de presse et renforcer l'action contre les sites pirates.
- Simplifier la réglementation audiovisuelle en matière de publicité, de financement et de diffusion, pour lever les freins à la croissance de la production et de la diffusion audiovisuelles et préparer le basculement numérique, tout en préservant la diversité culturelle.
- Nous renforcerons le secteur public de l'audiovisuel pour qu'il réponde aux attentes de tous les Français et accélère sa transformation numérique, en concentrant les moyens sur des chaînes moins nombreuses mais pleinement dédiées à leur mission de service public.

#### Marine Le Pen

Sur 10 propositions numériques, 2 concernent la culture.

- Développer le mécénat populaire par la création d'une plate-forme numérique dédiée.
- Supprimer Hadopi;
  Ouvrir le chantier de la licence globale.

#### Jean-Luc Mélenchon

Sur 31 propositions numériques, 5 concernent la culture.



- La fin de la coûteuse et inefficace politique de lutte contre le « piratage », en supprimant Hadopi.
- La mise en place d'un système de rémunération global de la création, par l'instauration d'une cotisation liée à l'abonnement internet ouvrant droit au téléchargement non marchand.
- L'interdiction des dispositifs techniques restreignant abusivement l'usage des œuvres numériques (DRM).
- La mise en place d'un système de répartition pour rémunérer les auteurs et créateurs, y compris pour les œuvres sous licences libres et pour financer de nouvelles productions.
- La création d'un service public nouveau de l'internet et d'une médiathèque publique en ligne, une plateforme publique d'offre légale en ligne de musique, films et contenus culturels. Plus largement.

